

Tél: 02.38.42.15.15

PERI-SCOLAIRE Mai / Juin / Juillet 2024

Demande d'inscription à l'Accueil Péri-Scolaire



Matin			Nom	du responsa	able légal :					[4		
Ecole	Nom e	t prénom d	e l'enfant :									
Adresse mail: N° allocataire CAF:	Date de naissance : J J / M M / A A A A											
Afresse mail :	Ecole			: N	/laternelle :	☐ Elém	nentaire : 🗌					
Adresse mail: N° allocataire CAF:												
N° allocataire CAF:												
(a Peraseguer OBLIGATOIREMENT) Le justificatif CAF de votre QF doit nous être fourni obligatoirement. Merci. Merci de remplir pour l'année scolaire 2022 / 2023 une fiche de renseignements sanitaires. Imprimé disponible en Mairie ou sur l'accueil péri scolaire. Matin de 07h00 à 09h00 Matin de 07h00 à 09h00 Matin de 07h00 à 09h00 Mer 01 Jeudi 02 Vend 03 Lundi 06 Mardi 07 Mer 08 Jeudi 09 Vend 10 Matin FERIE VACANCES Lundi 13 Mardi 14 Mer 15 Jeudi 16 Vend 17 Lundi 20 Mardi 21 Mer 22 Jeudi 23 Vend 24 Matin Juin / Juillet 2023 (Cochez les cases correspondant aux accueils souhaités) VACANCES Lundi 13 Mardi 14 Mer 15 Jeudi 16 Vend 17 Lundi 20 Mardi 21 Mer 22 Jeudi 23 Vend 24 Matin Juin / Juillet 2023 (Cochez les cases correspondant aux accueils souhaités) MATIN 07H00-09H00 Juin / Juillet 2023 (Cochez les cases correspondant aux accueils souhaités) MATIN 07H00-09H00 Matin Matin Matin Mardi 104 Mer 05 Jeudi 06 Vend 07 Lundi 10 Mardi 11 Mer 12 Jeudi 13 Vend 14 Matin				······································		·····	 ¬					
Merci de remplir pour l'année scolaire 2022 / 2023 une fiche de renseignements sanitaires. Imprimé disponible en Mairie ou sur l'accueil péri scolaire. Matin de 07h00 à 09h00 Matin de 07h00 à 09h00 (Cochez les cases correspondant aux accueits souhaités) Matin Berlie VACANCES De FERIE PONT Soir Lundi 13 Mardi 14 Mer 15 Jeudi 16 Vend 03 Lundi 06 Mardi 07 Mer 08 Jeudi 09 Vend 10 Matin FERIE PONT Soir Lundi 13 Mardi 14 Mer 15 Jeudi 16 Vend 17 Lundi 20 Mardi 21 Mer 22 Jeudi 23 Vend 24 Matin De Lundi 27 Mardi 28 Mer 29 Jeudi 30 Vend 31 Matin De Lundi 27 Mardi 28 Mer 29 Jeudi 30 Vend 31 Matin De Lundi 30 Mardi 04 Mer 05 Jeudi 06 Vend 07 Lundi 10 Mardi 11 Mer 12 Jeudi 13 Vend 14 Matin De Lundi 17 Mardi 18 Mer 19 Jeudi 20 Vend 21 Lundi 24 Mardi 25 Mer 26 Jeudi 27 Vend 28 Matin De Lundi 17 Mardi 18 Mer 19 Jeudi 20 Vend 21 Lundi 24 Mardi 25 Mer 26 Jeudi 27 Vend 28 Matin De Lundi 01 Mardi 10 Mardi 10 Mardi 10 De Lundi 20 Mer 03 Jeudi 04 Vend 05 Matin De Lundi 04 Mardi 02 Mer 03 Jeudi 04 Vend 05 Matin De Lundi 04 Mardi 02 Mer 03 Jeudi 04 Vend 05 Matin De Lundi 04 Mardi 02 Mer 03 Jeudi 04 Vend 05 Matin De Lundi 04 Mardi 05 Mer 06 Jeudi 07 Vend 26 Matin De Lundi 07 Mardi 10 Mardi 10 Mardi 10 Mardi 10 De Lundi 10 Mardi 10 Mardi 10 De Lundi 10 De Lundi 10 Mardi 10 De Lundi 10 De Lundi 10 Mardi 10 De Lundi 10 De Lundi 10 Mardi 10 De Lundi 10 De Lundi 10 De Lundi 10 Mardi 10 De Lundi 10 De Lundi 10 Mardi 1	(à rense	igner OBLIG	ATOIREMEN		tre fourni o		QF de référen	,	-			
Matin de 07h00 à 09h00	20 1000		<u>-</u> ,			~ g						
Mer 01 Jeudi 02 Vend 03 Lundi 06 Mardi 07 Mer 08 Jeudi 09 Vend 10							renseignem	ents sanitai	res.			
Mer 01 Jeudi 02 Vend 03 Lundi 06 Mardi 07 Mer 08 Jeudi 09 Vend 10	Matin de 07h00 à 00h00 Mai 2024 Sair de 16h20 à 10h00											
Matin FERIE VACANCES FERIE PONT Soir VACANCES FERIE FERIE	Matir	i de uznou	a 091100	(Coche			t aux accueils	souhaités)	Soli de i	onso a 190	100	
Soir WACANCES Wend 17 Lundi 20 Mardi 21 Mer 22 Jeudi 23 Vend 24 Matin Wend 17 Lundi 20 Mardi 21 Mer 22 Jeudi 23 Vend 24 Matin Wend 17 Lundi 27 Mardi 28 Mer 29 Jeudi 30 Vend 31 Matin Wend 17 Mardi 28 Mer 29 Jeudi 30 Vend 31 Matin Wend 17 Mardi 28 Mer 29 Jeudi 30 Vend 31 Matin Wend 30 Mardi 40 Mer 05 Jeudi 60 Vend 67 Lundi 10 Mardi 11 Mer 12 Jeudi 13 Vend 14 Matin Wend 17 Mardi 18 Mer 19 Jeudi 20 Vend 21 Lundi 24 Mardi 25 Mer 26 Jeudi 27 Vend 26 Matin Wend 17 Mardi 18 Mer 19 Jeudi 20 Vend 21 Lundi 24 Mardi 25 Mer 26 Jeudi 27 Vend 26 Matin Wend 10 Wend 10 Mardi 10 Wend 11 Wend 11 Wend 12 Wend 12 Wend 12 Wend 13 Wend 14 Wend 15 Wend 14 Wend		II.			Jeudi 02		Lundi 06	Mardi 07		Jeudi 09		
Lundi 13 Mardi 14 Mer 15 Jeudi 16 Vend 17 Lundi 20 Mardi 21 Mer 22 Jeudi 23 Vend 24 Matin				FERIE		VACANCES			FERIE	FEDIE	PONT	
Matin	Soir	Lundi 13	Mardi 14	Mor 15		Vend 17	Lundi 20	Mardi 21	Mor 22		Vend 24	
Lundi 27 Mardi 28 Mer 29 Jeudi 30 Vend 31 Matin	Matin			INICI 10					WICI ZZ			
MATIN 07H00-09H00 MATIN 07H00-09H00	Soir											
MATIN 07H00-09H00 Soir		Lundi 27	Mardi 28	Mer 29	Jeudi 30	Vend 31						
MATIN 07H00-09H00 Soir	-		<u> </u>									
Cochez les cases correspondant aux accueils souhaités) Lundi 03 Mardi 04 Mer 05 Jeudi 06 Vend 07 Lundi 10 Mardi 11 Mer 12 Jeudi 13 Vend 14 Matin	3011	Ш			Ш							
Lundi 03 Mardi 04 Mer 05 Jeudi 06 Vend 07 Lundi 10 Mardi 11 Mer 12 Jeudi 13 Vend 14 Matin	MA	TIN 07H00	-09H00	(Cook				a acubaitáa)		SOIR 16H3	0 – 19h00	
Matin		Lundi 03	Mardi 04		1			1	Mer 12	Jeudi 13	Vend 14	
Lundi 17 Mardi 18 Mer 19 Jeudi 20 Vend 21 Lundi 24 Mardi 25 Mer 26 Jeudi 27 Vend 28 Matin	Matin											
Matin	Soir											
Soir		Lundi 17	Mardi 18	Mer 19	Jeudi 20	Vend 21	Lundi 24	Mardi 25	Mer 26	Jeudi 27	Vend 28	
Lundi 01 Mardi 02 Mer 03 Jeudi 04 Vend 05 Matin	-									<u> </u>	$\perp \Box$	
Matin	Soir			B4 00		\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	<u> </u>					
Afin de pouvoir garantir au mieux la sécurité de votre enfant, l'inscription est obligatoire. Choisissez votre mode de règlement: O Par chèque (à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos de votre chèque nom et prénom de l'enfant ainsi que le lieu d'accueil) O Par chèque ANCV ou CESU préfinancés O Par carte bancaire: Suite aux nouvelles réglementations en vigueur si vous souhaitez faire un paiement par carte	Matin	Lundi 01	Mardi 02	Mer 03	Jeudi 04	Vend 05	_					
Afin de pouvoir garantir au mieux la sécurité de votre enfant, l'inscription est obligatoire. Choisissez votre mode de règlement: O Par chèque (à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos de votre chèque nom et prénom de l'enfant ainsi que le lieu d'accueil) O Par chèque ANCV ou CESU préfinancés O Par carte bancaire: Suite aux nouvelles réglementations en vigueur si vous souhaitez faire un paiement par carte	-											
Choisissez votre mode de règlement : O Par chèque (à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos de votre chèque nom et prénom de l'enfant ainsi que le lieu d'accueil) O Par chèque ANCV ou CESU préfinancés O Par carte bancaire : Suite aux nouvelles réglementations en vigueur si vous souhaitez faire un paiement par carte	Afin de	nouvoir a	arantir au m	ieux la sécu	rité de votre	enfant l'in	─ scrintion es	t obligatoire				
O Par chèque (à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos de votre chèque nom et prénom de l'enfant ainsi que le lieu d'accueil) O Par chèque ANCV ou CESU préfinancés O Par carte bancaire : Suite aux nouvelles réglementations en vigueur si vous souhaitez faire un paiement par carte												
ainsi que le lieu d'accueil) O Par chèque ANCV ou CESU préfinancés O Par carte bancaire : Suite aux nouvelles réglementations en vigueur si vous souhaitez faire un paiement par carte	Chois	issez votre	mode de règ	<u>lement</u> :					Le			
O Par chèque ANCV ou CESU préfinancés O Par carte bancaire : Suite aux nouvelles réglementations en vigueur si vous souhaitez faire un paiement par carte			-	ales et Grillons	+ préciser au d	dos de votre c	hèque nom et	orénom de l'en				
Suite aux nouvelles réglementations en vigueur si vous souhaitez faire un paiement par carte			,	SU préfinancés	s				Sig	nature :		
Suite aux nouvelles réglementations en vigueur si vous souhaitez faire un paiement par carte bancaire merci de nous contacter au 02.38.42.15.15		•		·								
	Suite	Suite aux nouvelles réglementations en vigueur si vous souhaitez faire un paiement par carte bancaire merci de nous contacter au 02.38.42.15.15										



PERI-SCOLAIRE DE BOYNES

Fonctionnement de l'accueil péri-scolaire

A.P.S. = Accueil Péri Scolaire

Qui peut en bénéficier :

Les enfants d'âge maternel et élémentaire scolarisés sur la commune de Boynes, ou communes limitrophes sous réserve de disponibilité.

L'inscription à l'accueil périscolaire de la commune de Boynes implique l'acceptation du règlement intérieur.

Lieux:

Chaque enfant sera accueilli en périscolaire dans le local du Centre Socio Culturel.

Centre Socio Culturel 1 place de la République

45300 BOYNES Tél : 02.38.32.81.36

Jours et Horaires d'accueil :

L'accueil périscolaire est ouvert en période scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis, sauf jours fériés. De 07h00 à 09h00 et de 16h30 à 19h00.

Restauration:

Le goûter est à prévoir par les familles.

Conditions d'inscription et modalités de règlement :

* Les inscriptions peuvent se faire auprès de la direction de l'A.P.S. et au bureau de l'association « Cigales et Grillons », sur place ou par courrier.

Les dossiers d'inscriptions peuvent être téléchargés sur notre site Internet www.cigalesetgrillons.com.

- * La date limite d'inscription est fixée au 15 de chaque mois pour le mois suivant. Toute inscription arrivant après cette date se fera sous réserve de la capacité d'accueil et d'encadrement. (30 places)
- * Des fiches de renseignements sanitaires sont fournies par « Cigales et Grillons » avec les dossiers d'inscription, elles sont à redonner remplies et signées chaque début d'année scolaire.
- * Les inscriptions se font à la séance selon la fréquentation choisie (matin ET/OU après-midi).

Les tarifs s'entendent à l'heure selon la grille ci-dessous

TARIFS Horaires	Familles hab	itant Boynes	Familles n'habitant PAS Boynes			
	Matin et/ou Soir De 07h00 à 09h00 De 16h30 à 18h30	Soir De 16h30 à 19h00	Matin et/ou Soir De 07h00 à 09h00 De 16h30 à 18h30	Soir De 16h30 à 19h00		
Tranche 1 QF de 0 à 710	1,00 € de l'heure	2,50 € la séance	2,00 € de l'heure	5,00 € la séance		
Tranche 2 QF de 711 à 1000	1,30 € de l'heure	3,10 € la séance	2,60 € de l'heure	6,20 € la séance		
Tranche 3 QF de 1001 à 1400	1,50 € de l'heure	3,50 € la séance	3,00 € de l'heure	7,00 € la séance		
Tranche 4 QF de 1401 et +	1,80 € de l'heure	4,10 € la séance	3,60 € de l'heure	8,20 € la séance		

La facturation se fera en fin de mois suivant les présences réelles de vos enfants. Mais l'inscription reste obligatoire.

<u>Paiement</u>:

Les factures vous seront envoyées chaque fin de mois et le paiement sera à nous faire parvenir sous 8 jours. La facturation sera basée sur les inscriptions transmises via ce bulletin. Toute annulation ou modification en dehors du délai imparti sera facturé.

Mode de règlement et facilité de paiement :

O Par chèque (à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos de votre chèque nom et prénom de l'enfant ainsi que le lieu d'accueil)

O Par carte bancaire en fin de mois

O Par chèques vacances ANCV

O Par TICKETS CESU

Tél: 02.38.42.15.15

En cas de difficultés financières le CCAS de la commune est à votre disposition pour étudier toutes situations particulières

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à accueil@cicalesetgrillons.com

E-mail: accueil@cigalesetgrillons.com

^{*} Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant